

Bienvenue à la paroisse réformée des Franches-Montagnes

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous installer aux Franches-Montagnes. La paroisse réformée est heureuse de vous souhaiter la bienvenue dans cette région et de vous accueillir comme nouveau membre.

La paroisse recouvre l'ensemble des villes, villages et hameaux des Franches-Montagnes. Son unique lieu de culte est situé à Saignelégier, chef-lieu du district. Les villages de Lajoux et des Genevez sont desservis par la paroisse de Sornetan.

Du point de vue ecclésial et historique, les protestants (env. 1300 personnes actuellement) constituent une minorité dans notre région. En tant que membre, vous pouvez:

- bénéficier de ses services (baptême, mariage, service funèbre,...)
- trouver un point d'appui et un lieu d'écoute
- participer à sa vie communautaire
- vous engager pour lui permettre de mieux accomplir sa tâche

Notre pasteure, Daphné Reymond, se tient à votre disposition pour toute rencontre. Si vous souhaitez une visite de sa part, n'hésitez pas à la contacter au 079 / 327 77 05 ou sur daphne.reymond@bluewin.ch

Les Activités

La paroisse vous offre différentes activités pour jeunes et moins jeunes:

- Eveil à la foi oecuménique pour les enfants de 0 à 5 ans
- Catéchisme pour les enfants de la 3^e à 11^e Harmos avec un thème différent chaque année.
- Cultes familles
- Cultes musicaux
- Cultes à thèmes

- Vente de paroisse en faveur de La Cible missionnaire

La paroisse collabore étroitement avec l'Unité pastorale des Franches-Montagnes, l'Eglise évangélique des Franches-Montagne ainsi qu'avec les mennonites de la Chaux-d'Abel pour organiser des célébrations ou activités oecuméniques telles que:

- Soupe de Carême
- Journée mondiale de prière
- Marche de l'Avent
- Théâtre La Marelle
- Parcours spirituel oecuménique

Vous retrouverez tous les détails de ces activités via notre bulletin de paroisse qui paraît trois fois l'an, dans le journée « Réformés » ainsi que dans des communiqués dans le journal local le « Franc-Montagnard ».

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pouvant donner un coup de main à l'équipe pastoral pour l'organisation des activités. Si le coeur vous en dit, vous êtes les bienvenus dans l'équipe !

Historique

Les premiers cultes réformés, à Saignelégier, remontent probablement à 1815, année de la réunion du Jura au canton de Berne. À cette époque, la population protestante compte environ 200 personnes.

1863 La « Société des protestants disséminés », créée dans le Jura Sud, envoie des évangélistes itinérants dans les Franches-Montagnes. Ils font de vastes tournées allant de ferme en ferme, regroupant sporadiquement des fidèles pour célébrer un culte.

1866 Un culte a lieu, une fois par mois, à Saignelégier, chez un particulier. D'autres sont célébrés aux Bois et au Noirmont. Ces cultes regroupant 15 à 20 personnes se font en allemand, indice intéressant sur l'origine des protestants d'alors.

1874 La communauté réformée devient une paroisse par son rattachement à celle de Porrentruy. À cette époque, ne disposant pas de temple, les cultes sont célébrés à la salle d'audience du tribunal de Saignelégier.

1905 La population réformée des Franches Montagnes est détachée de la paroisse de Porrentruy et continue en paroisse autonome. Les protestants de tous les villages

des Franches-Montagnes éparpillés à une quinzaine de kilomètres à la ronde font partie de cette paroisse : Les Bois, Le Noirmont, Les Breuleux, Les Pommerats, Goumois, Soubey, Montfaucon, Le Bémont, etc.

1913 Construction du temple et de la cure. Inauguration du temple le dimanche 7 septembre 1913.

1919 Le pasteur Robert Schneider et le conseil de paroisse commencent les démarches pour installer une sonnerie de cloches à l'église protestante de Saignelégier.

1927 L'inauguration des trois nouvelles cloches a lieu le 6 novembre, dimanche de la réformation.

1965 L'intérieur du temple de Saignelégier fut rénové et l'inauguration du nouveau sanctuaire a eu lieu le 21 novembre.

1976 Création du canton du Jura. Une Église cantonale regroupe alors les paroisses de Delémont, Porrentruy et des Franches-Montagnes. Cette église fait partie de l'Union Synodale Berne-Jura-Soleure.

2000 Le 9 avril, inauguration des trois premiers vitraux mis en place sur la face sud du temple (côté route cantonale). L'ensemble des sept vitraux ont été créé par l'artiste-peintre Monsieur Aloys Perregaux sur le thème de la création. Il a été réalisé par le maître-verrier fribourgeois Monsieur Michel Eltschinger et le serrurier des Breuleux, Monsieur Marcel Divernois.

2001 Le 30 septembre, inauguration des six vitraux réalisés par Aloys Perregaux représentant les 6 jours de la création.

2010 Le 24 octobre, inauguration du 7e vitrail (demi-lune) représentant le jour du repos.

2018 La paroisse achète une maison au chemin Jolimont à Saignelégier qui deviendra la cure pour ses futurs pasteurs. Le bâtiment précédemment, appelé cure, devient « la maison de paroisse ».

La salle de paroisse

La paroisse possède une salle paroissiale qu'elle met à disposition en location. Elle se trouve au-dessous du temple de Saignelégier.

Elle comprend 120 places assises ainsi que des assiettes, verres et couverts pour 120 personnes. Sa cuisine équipée comprend une machine à laver la vaisselle, une cuisinière, un frigo, un vaste plan de travail ainsi que deux

chariots de service.

La salle est équipée de WC handicapé, de deux chaises hautes pour enfants en bas âge ainsi qu'une table à langer pour bébés.

Tarifs de location

- **Fr. 120.00** uniquement la salle
- **Fr. 250.00** salle, cuisine et vaisselle
- **Fr. 30.00/heure** pour les nettoyages sur demande

Les paroissiens bénéficient d'un rabais de 20% sur le tarif de location.

Renseignements et réservations auprès du secrétariat au 032 / 951 40 78 ou à par.reform.f-m@bluewin.ch

Prise et retour des clés à convenir avec notre concierge, Madame Lysiane Seuret au 076 / 345 08 67

IMPORTANT: La salle de paroisse est utilisée en priorité pour les besoins de la paroisse (activités KT, apéritifs d'après-culte ou diverses activités de paroisse). L'utilisation de la salle de paroisse est soumise à un règlement d'utilisation.